

6^{ème} Chapitre de la Truffe de Bourgogne en Haute-Marne

Samedi 1^{er} avril 2023 à POISSONS



Association pour le développement de la production et la promotion de la truffe en Haute-Marne

Identification. R.N.A. : W521002523 / SIRET N° 843 806 001 00015 / email : association.adt52@gmail.com

Adresse courrier : ADT 52/KRIN - 39 rue du château - 52340 BIESLES

Programme

09h30 - Accueil des confréries à la mairie ou à la salle des fêtes (pas d'inquiétude, elles sont l'une à côté de l'autre), avec petit déjeuner (boissons chaudes, viennoiseries, vin, charcuterie) ;

10h30 - Mise en habits ;

10h40 - Déambulation dans POISSONS avec passage dans des sites remarquables ;

11h30 – Chapitre de la confrérie de la truffe de bourgogne en Haute-Marne
« Fraternitatum Tuber Uncinatum »

- Ouverture du Chapitre par la Grand Maître
- Cérémonie d'intronisation et distinction des membres et impétrants

12h30 – Déjeuner en la salle des fêtes de POISSONS.

le Chef Gérome REMY - Traiteur La Vallée à MARNAY-SUR-MARNE vous propose

Coupe de champagne Hervé HUDELET
accompagnée de toasts beurre truffé

Mise en bouche

Œuf brouillé aux truffes

Entrée

Jalousie de truite sauce Nouilly, salade

PLAT

Mignon de porc à la truffe, jus de rôti

Ecrasé de pomme de terre truffé

Spaghetti de légumes

Fromage salade

Dessert

Entremet aux fruits rouges

Café, thé, tisane

Animation musicale par « Jean-Lou Animation »

Bulletin d'inscription à renvoyer :

Mme, M.

.....

Adresse

.....

.....

Téléphone.....

Accompagné(e)s de personnes

Assistera(ont) au 6^{ème} chapitre de la Confrérie de la Truffe de Bourgogne en Haute-Marne le 1^{er} avril 2023 à POISSONS.

Si appartenance à une confrérie,

Laquelle.....

(une intronisation offerte par confrérie, joindre un CV de la personne)

Animations, repas, vin en supplément, apéritif offert.

Renseignements :

Association.adt52@gmail.com

Place limitée. Réservation souhaitée avant le 15 mars 2023

Adresse de réservation et règlement :

**ADT52- Philippe KRIN
39 rue du Château
52340 BIESLES**

.....invités x 60 Euros =.....€

Chèque à l'ordre de l'ADT52